

mais les faits sont tout différents. Cette subvention n'est pas accordée sous forme de philanthropie, ni à titre de commisération ou de charité; elle est donnée à titre de placement public.

M. McMASTER: Quel contrôle le Gouvernement a-t-il sur cette dépense?

L'hon. M. MEIGHEN: Absolument le même que dans quatre ou cinq cents autres dépenses du même genre.

M. McMASTER: Ce n'est pas une réponse.

L'hon. M. MEIGHEN: La réponse va venir. Nous n'avons pas de contrôle direct, mais nous nous rendons compte chaque année comment l'argent est dépensé, et s'il est employé d'une façon satisfaisante, nous continuons la subvention: dans le cas contraire, nous la supprimons. Par exemple nous accordons à l'association forestière du Canada \$4,000 par an parce qu'elle entreprend un travail que nous devrions faire nous mêmes avec une plus forte dépense si elle ne s'en occupait pas.

C'est une économie pour le Dominion; ce crédit a été voté depuis des années et il le sera encore après que l'honorable député (M. McMaster) aura été ministre, si cela ne prend pas trop de temps. Voici comment il se fait que le club Alpin est en ce sens d'avantage pour le pays. Les membres de l'association explorent les montagnes et les glaciers du Canada; ils publient des renseignements à ce sujet; ils sont en relations avec les associations de même nature dans le monde entier. Les circulaires et les bulletins qu'ils publient tombent entre les mains de cette catégorie de gens riches et circulent par tout le globe terrestre. Le résultat, c'est que les touristes affluent au Canada et les profits que nous tirons de cette source sont la conséquence des efforts suivis du club Alpin. L'honorable député hoche la tête. Est-ce qu'il est expert en ces matières?

M. McMASTER: En fait d'alpinisme? Pas du tout.

L'hon. M. MEIGHEN: Comment peut-il savoir si cette institution amène ou non une affluence de touristes au Canada?

M. McMASTER: Le Gouvernement pourrait invoquer le même argument pour se faire autoriser à accorder une allocation au Pacifique-Canadien pour permettre à cette compagnie de distribuer ses circulaires dans le monde entier.

L'hon. M. MEIGHEN: Les circulaires du Pacifique sont distribués pour le béné-

fice de la compagnie. Le Pacifique-Canadien a déjà reçu certaines subventions de l'Etat avec lesquelles l'honorable député a eu quelque chose à faire.

M. McMASTER: Oh! non.

L'hon. M. MEIGHEN: Il s'agit d'une entreprise publique qu'il est à propos d'encourager. Le Gouvernement s'intéresse à ces œuvres. Actuellement, nous nous occupons de l'embellissement de nos parcs. Nous sommes à y installer des jeux de golf, non pas dans le but d'aider les joueurs de golf, mais pour rendre nos parcs attrayants et les mettre en mesure de jouer le rôle auquel nous les avons destinés, c'est-à-dire constituer des sources de revenus en même temps qu'ils servent à l'amusement de la population. Si nous négligeons de les rendre attrayants, les gens ne les visiteront pas et nous n'aurons pas de résultats satisfaisants; nous perdrons de l'argent au lieu de réaliser de beaux profits. Or, nous réalisons actuellement des bénéfices appréciables de ce chef par suite de l'activité que déploient les membres de ce club. Nous obtenons ainsi de meilleurs résultats que si nous dépensions directement ces sommes. Il ne s'agit pas d'une œuvre de charité ou de philanthropie; c'est un placement avantageux.

M. JACOBS: Quels sont les résultats pratiques que nous avons obtenus l'année dernière, pour ne citer qu'un exemple, à la suite du versement de cette somme de \$1,000?

L'hon. M. MEIGHEN: Nous n'avons qu'à consulter les statistiques et à calculer le nombre des touristes qui ont visité notre pays. Le nombre des touristes est nécessairement moins considérable en temps de guerre, mais les dépenses qu'ils font compensent bien des fois la somme de \$1,000 en discussion actuellement.

M. JACOBS: C'est le cas de dire que vous jetez votre argent à l'eau.

L'hon. M. MEIGHEN: Pas du tout; c'est par-dessus les montagnes qu'il faudrait dire.

M. ROBB: Je remarque qu'un crédit de \$125,000 est demandé pour opérer la rentrée des sommes avancées aux colons par les banques autorisées des provinces de l'Ouest, en vue de leur permettre de se procurer du grain de semence. La chose me paraît extraordinaire, après les bonnes récoltes des deux ou trois dernières années et les prix élevés du blé au Canada.

L'hon. M. MEIGHEN: L'honorable député voudra bien se rappeler que nous avons